



CLEAN'SURF® CHLORE'TABS

COMPRIMÉ DE CHLORE

Propriétés

- Comprimé effervescent pré-dosé destiné à l'hygiène et la désinfection des sols, murs et surfaces, sanitaires, cuisines, poubelles, ...
- Désinfecte et désodorise en une seule opération.
- Un comprimé de 3,33g libère 150ppm de chlore actif une fois dilué dans 10 litres d'eau.
- Conditionnement en pot étanche de 500 g refermable avec inviolabilité.
- Formule effervescente et désodorisante.

**COMPRIMÉ PRÉ-DOSÉ
EFFERVESCENT**

**DÉSINFECTE ET
DÉSODORISE**

BLANCHIT





Informations techniques

MODE D'EMPLOI

Utiliser CleanSurf Chlore'Tabs aussi bien en entretien courant qu'en traitement choc.

Dosage :

- Surfaces diverses : sols et murs : dissoudre 1 à 2 comprimés dans 5 litres d'eau tiède de préférence. Laver votre surface de façon habituelle (machine, feutre, gaze humide).
- Cuvette des WC : jeter un comprimé directement dans la cuvette des WC, laisser dissoudre jusqu'à la fin de l'effervescence, laisser agir 5 mn, puis tirer la chasse.
- Surfaces sanitaires : dissoudre un comprimé dans 10 litres d'eau, tiède de préférence. Pulvériser sur les surfaces à assainir. Laisser agir 5 mn. Rincer à l'eau claire.
- Siphons, canalisations : introduire directement un comprimé dans le siphon ou la canalisation. Laisser agir 15 mn, puis rincer en faisant couler de l'eau claire.
- Surfaces en cuisine : dissoudre 1 comprimé dans 10 litres d'eau, tiède de préférence. Pulvériser sur les surfaces à assainir. Laisser agir 5 mn. Pour les surfaces destinées à entrer en contact avec les denrées alimentaires, rincer à l'eau potable.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

La javel utilisée en traitements répétés peut perturber le fonctionnement des fosses septiques. Ne pas traiter siphons et canalisations plus de deux fois par semaine.

PRODUIT DANGEREUX : Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



RÉGLEMENTATION

Règlement CE n°648/2004 – 907/2006, Contient : plus de 30% : dichloroisocyanurate de sodium. Conforme à l'arrêté du 19 Décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Produit à usage biocide. Substance active Biocide : Troclosène sodique dihydraté (CAS : 51580-86-0), 810 g/kg, TP02 et TP04. N° de lot et péremption : voir sur l'emballage. Conforme aux normes AFNOR : Bactéricide en 5mn à 20°C : EN 1040 à 0,0068%, EN1276 à 0,0075% en conditions de propretés et EN 1276 à 0,3% en conditions de saleté. Fongicide en 15 mn à 20 °C : EN 1275 à 0,0136%, EN 1650 à 0,0375% en conditions de propreté et EN 1650 à 1% en conditions de saleté.

Contient : TROCLOSENE SODIQUE, DIHYDRATE (613-030-01-73).

Nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).



CARACTÉRISTIQUES

Aspect.....	comprimé rond
Couleur.....	monocouche blanc
Odeur.....	chlorée
Poids unitaire.....	3,33 g
Emballage unitaire.....	non
pH en sol. aqueuse à 1%.....	6,50 ± 0,50
Réglementation (CE) n°1272/2008 CLP.....	
.....	GHS 07 - GHS 09 Attention
Stockage.....	Hors gel et forte chaleur
Matériau emballage.....	PEHD
Recyclable.....	100%



INFORMATIONS LOGISTIQUES

Réf. 103990.....	pot de 500 g
Contenu.....	150 doses de 3,33g
EAN 13.....	3 519 591 039 902
UVC.....	pot de 500 g
PCB.....	carton de 12
84 colis / Pal.....	12 couches de 7 cartons
Dimensions (cm) : L x l x h.....	10,2 x 10,2 x 11,0
Poids net.....	0,50 kg
Poids brut.....	0,53 kg
Soumis à TGAP.....	Néant